

FILATURE DES CALQUIÈRES

Un lieu d'exception

Jean CHAIZE

A. : La filature actuelle un **musée vivant**

1. Quatre fonctions, quatre étages
2. Un lieu d'animations
3. Une boutique tous publics

B. Une « **fabrique** » **originale**, un lieu historique emblématique:

1. Par sa source d'énergie
2. Par son passé d'ancien moulin
3. Par la matière première travaillée
4. Par la présence de machines témoins de la 1^{ère} révolution industrielle.

C. Une **histoire associative** de trente ans

1. Loulou ENGLÉS et une équipe de bénévoles
2. Préparation, inauguration...
3. Passage de relais



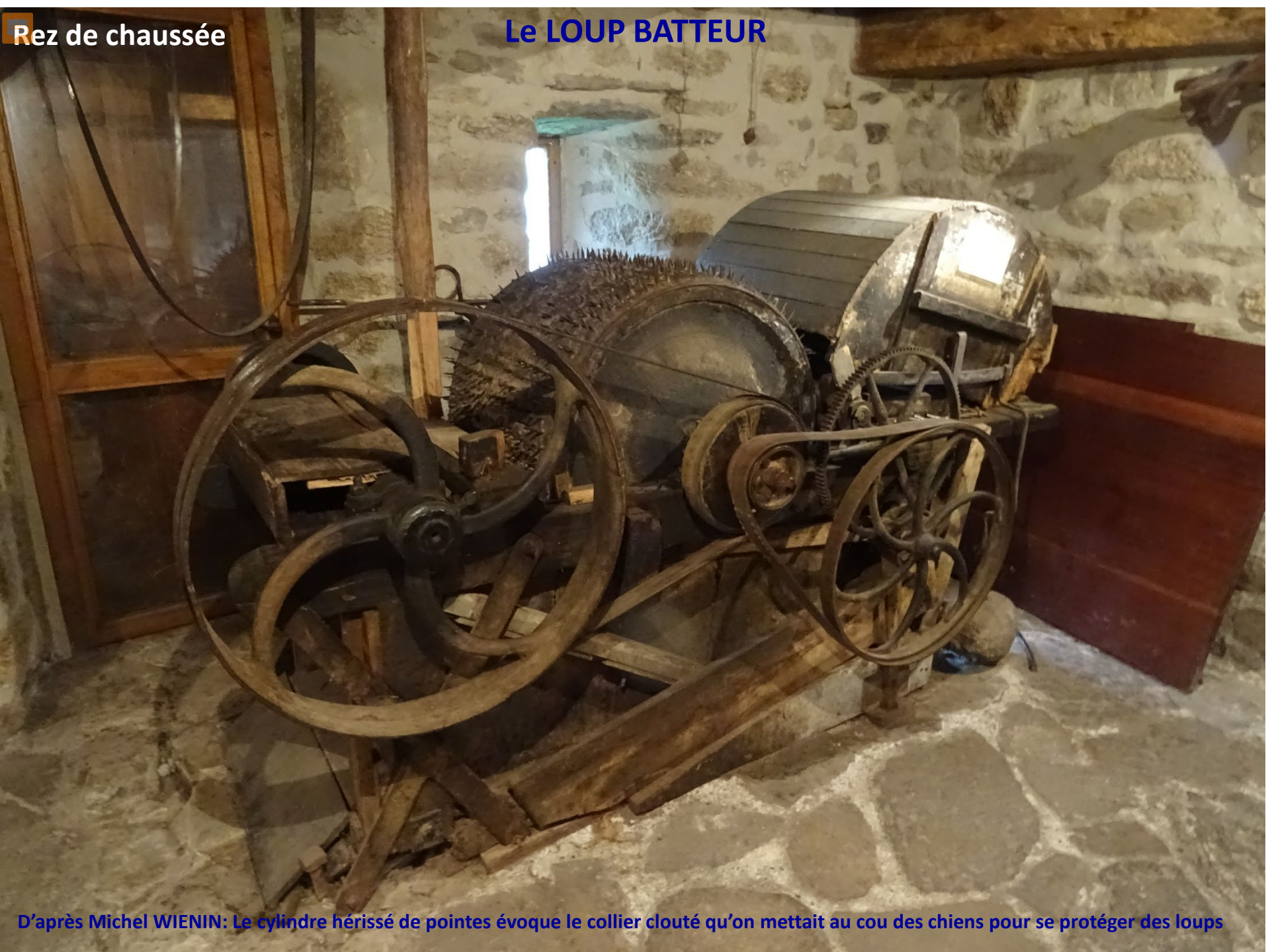




FILATURE DES CALOU

A: La filature actuelle un musée
vivant

1: Quatre fonctions, quatre étages



BATTEUR VERTICAL (fin 19^{ème})



ROUE HYDRAULIQUE (diamètre 3,85 m- proche modèle DEPARCIEUX 1750 (Michel WIENIN))



1^{er} étage



CARDE NAPPEUSE 1880

Formation d'une nappe de 1 mètre de large environ (Michel WIENIN)

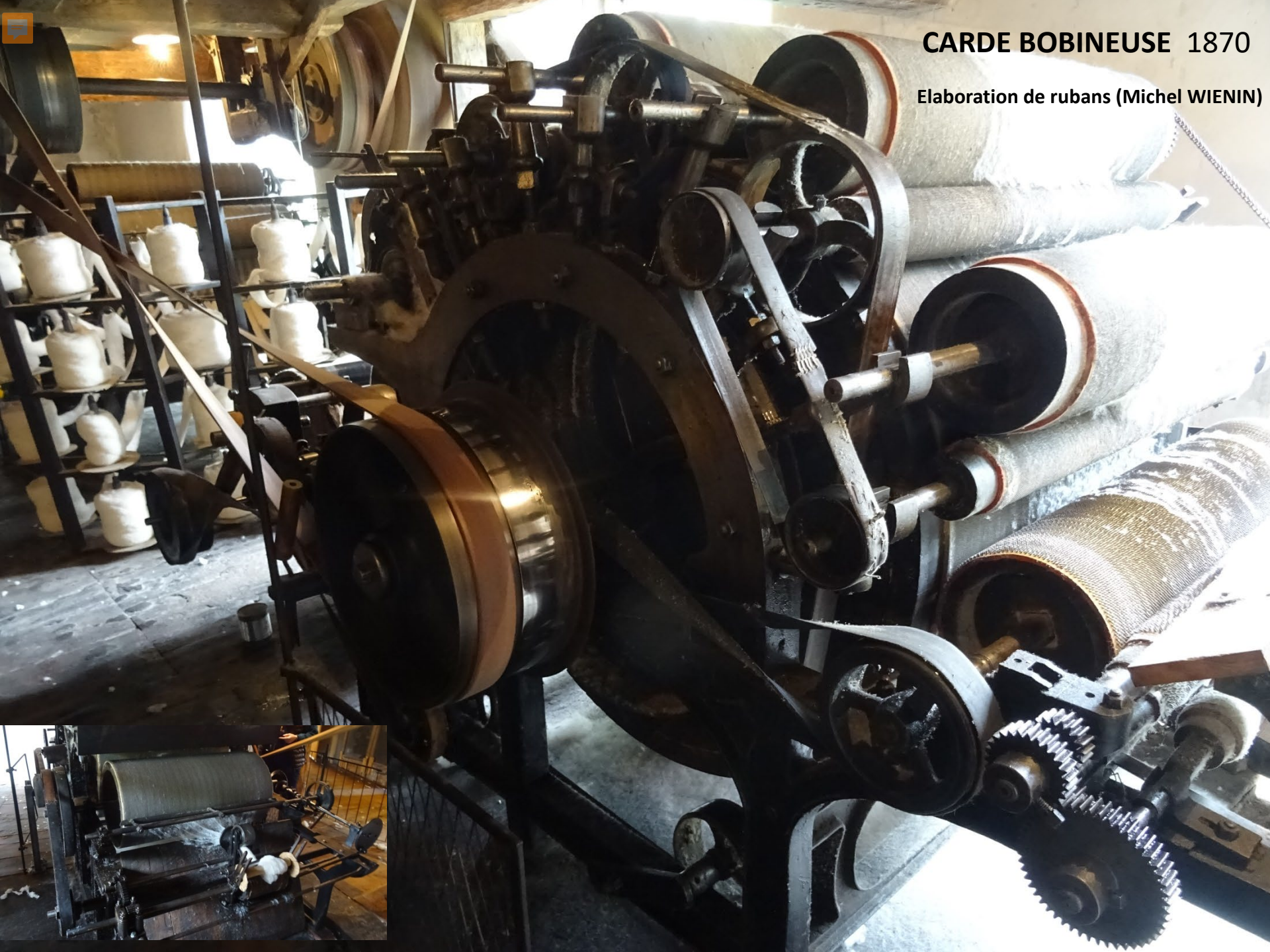
CARDE NAPPEUSE 1880





CARDE BOBINEUSE 1870

Elaboration de rubans (Michel WIENIN)





CARDE FILEUSE 1870

Le ruban devient un »fil« roulé ,non tordu (Michel WIENIN)



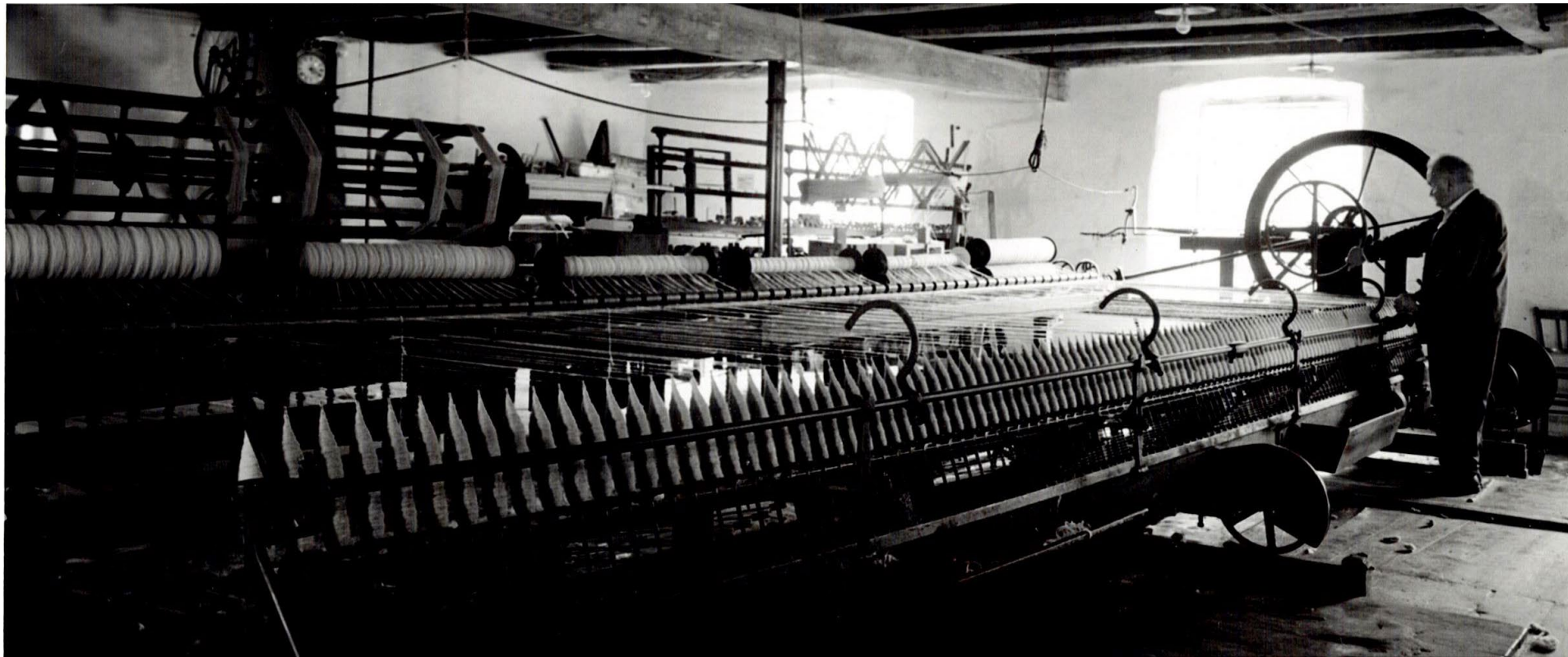
ARBRE DE TRANSMISSION

Avec poulies et courroies





LOULOU ENGLÉS avec la MULE JENNY de 1890



Les BROCHES (120) de la mule jenny





Préparation d'écheveaux (Michel WIENIN)



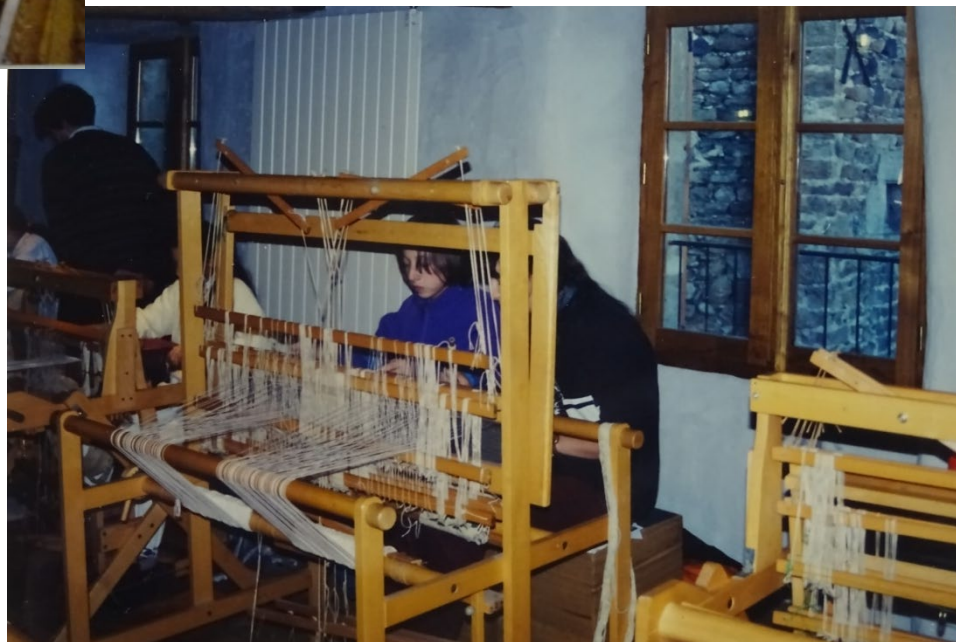
On assemble plusieurs « brins » (3 à 12) pour obtenir un FIL plus ou moins épais. (Michel WIENIN)







Salle équipée pour l'accueil des scolaires



Tisser c'est croiser des fils de chaîne et des fils de trame.

A : La filature actuelle un musée
vivant

2: Un lieu d'animations

Petit amphi



Salle de cinéma « dynamique »



Galerie d'exposition



100



101



Le cardage

C'est le premier stade de la filature. On y débarrasse le coton des impuretés et on le transforme en une masse filante appelée cardé.

Le cardage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à carder.

Le cardage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à carder.

Le filage

C'est le deuxième stade de la filature. On y transforme le cardé en une masse filante appelée fil.

Le filage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à filer.

Le filage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à filer.

Le tissage

C'est le troisième stade de la filature. On y transforme le fil en une étoffe appelée tissu.

Le tissage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à tisser.

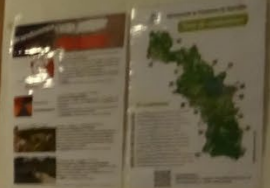
Le tissage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à tisser.

Le tricotage

C'est le quatrième stade de la filature. On y transforme le fil en une étoffe appelée tricot.

Le tricotage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à tricoter.

Le tricotage est une opération qui nécessite beaucoup de force et de précision. C'est pourquoi on utilise des machines à tricoter.



DÉBUT
de la
VISITE

Fédération Française des Savons
Savon - 2014 - 2015
06 07 30 43 00
www.fedfrancesavon.com

- Savon de Marseille
- Savon de Castille
- Savon de Provence
- Savon de France
- Savon de Toscane
- Savon de Bretagne
- Savon de Normandie
- Savon de Bourgogne
- Savon de Champagne
- Savon de Lorraine
- Savon de Picardie
- Savon de Flandre
- Savon de Wallonie
- Savon de Belgique
- Savon de Hollande
- Savon de Prusse
- Savon de Danemark
- Savon de Suède
- Savon de Norvège
- Savon de Finlande
- Savon de Pologne
- Savon de République tchèque
- Savon de Slovaquie
- Savon d'Autriche
- Savon d'Allemagne
- Savon de Suisse
- Savon d'Italie
- Savon d'Espagne
- Savon de France

Le mouton et la laine 1

La laine n'est le poil du mouton. Elle pousse tout au long de l'année, mais c'est à la coupe de l'étole qu'elle atteint sa meilleure qualité. La tonte se fait deux ou trois fois par an. La laine est une fibre à la surface acroscaphe.

A sa base, deux glandes produisent la suie et le suint (graisse) qui assure sa protection et une imperméabilité (pas sans traitement au lavage).

- Les variétés de laine dépendent aussi des races de moutons (il en existe plus d'une centaine) : merinos d'Arles, doré, noir, etc.
- La laine nous habille depuis 11 000 ans.



La tonte 2

La tonte se fait en plusieurs étapes : le mouton est rasé et le troussage est effectué. La laine est de qualité différente selon le type de mouton, son âge, la partie du corps.

- Le 1^{er} troussage se fait à la main et se fait en plusieurs étapes.
- Le 2^e troussage se fait à la machine et se fait en plusieurs étapes.
- Le 3^e troussage se fait à la machine et se fait en plusieurs étapes.
- Le 4^e troussage se fait à la machine et se fait en plusieurs étapes.

Le lavage 3

Le lavage se fait en plusieurs étapes : le mouton est lavé, séché et conditionné. La laine est de qualité différente selon le type de mouton, son âge, la partie du corps.

- Le lavage se fait à la machine et se fait en plusieurs étapes.
- Le séchage se fait à l'air libre et se fait en plusieurs étapes.
- Le conditionnement se fait à la machine et se fait en plusieurs étapes.



Les variétés de laine dépendent aussi des races de moutons (il en existe plus d'une centaine) : merinos d'Arles, doré, noir, etc.

La tonte se fait en plusieurs étapes : le mouton est rasé et le troussage est effectué. La laine est de qualité différente selon le type de mouton, son âge, la partie du corps.

Le lavage se fait en plusieurs étapes : le mouton est lavé, séché et conditionné. La laine est de qualité différente selon le type de mouton, son âge, la partie du corps.

A: La filature actuelle un musée
vivant

3: Une boutique tous publics



FILATURE
DES CALOUTÈRES

29





B: Une « fabrique » originale, un lieu historique emblématique:

1: Par sa source d'énergie hydraulique

Le Langouyrou (20 Km environ)



Le canal dérivation du
LANGOUYROU creusé
vraisemblablement au
XIIIème siècle.



Au sujet de l'eau:

- Inondations 1994 par exemple, ou 1888,1866..
- Conflictualités : problèmes d'esclauzures, biefs.. Par ex dès 1539 entre les 2 moliniers TUFFIER et BRUGEYRON.
- Eau source d'énergie essentielle: 1856 donation partage dans famille BOYER, le père garde jouissance du moulin la nuit seulement, la fabrique devant tourner de 6h du matin jusqu'à 6 h du soir.
- Diverses utilisations de la rivière:
 - pêche: (il y a encore des pêcheurs professionnels vers 1860),
 - lavage: (corbeilles d'osier), teinture(végétale notamment), tanneries: (fabrication de «boutes»)
 - abattoirs(1885-1930), autres moulins...(martinets).

B: Une « fabrique » originale, un lieu historique emblématique:

**2: Par son passé d'ancien moulin
au moins depuis 1449**

- Moulin à eau et non à vent comme l'ensemble des 1300 moulins recensés en Lozère vers 1800 .
- Moulins à roues horizontales ou verticales.
- Moulins bladiers blancs (froment) ou bruns (seigle)
- Moulins à moudre l'orge par ex pour brasserie Monfrin vers 1850
- Moulins pour entrainer des martinets (pour travailler le cuivre)
- Autour du moulin des chaudières (= calquières = tanneries) où l'on fait macérer les peaux dans de l'eau et de la chaux. Dès 1449 une chaudière est signalée.

Œuvre de Marie-Noëlle LAPOUGE:

Le Langouyrou, le moulin, un vivier, un séchoir à peau
Les murs de Langogne en arrière plan



Le site muséal de la filature lié à l'histoire de Langogne

La traduction par Michel EUDES des actes officiels sur le musée montre:

- **Au plan politique** la gouvernance des prieurs bénédictins de l'abbaye du MONASTIER SAINT CHAFFRE jusqu' à la Révolution avec citation de plusieurs prieurs comme Pierre de CAYSSAC seigneur temporel de la ville en 1442-1449, messire Robert DE LA TOUR en 1554 ,messire Louis CHAUMEJEAN DE TOURILLES en 1685, DOM FLEURY en 1742 (constructeur de la Halle).
- Le moulin de la filature a été «**moulin banal officiel**», servant à moudre le pain des moines ainsi que des métairies du Cheylaret, Barre, Faugères. En 1685 il y a aussi un **four banal**, pour la cuite du pain de tous les habitants de Langogne en 1688.
- Dès 1449 la rivière est canalisée, exploitée. On remarque:

des réserves de poissons: **vivier**, du seigneur

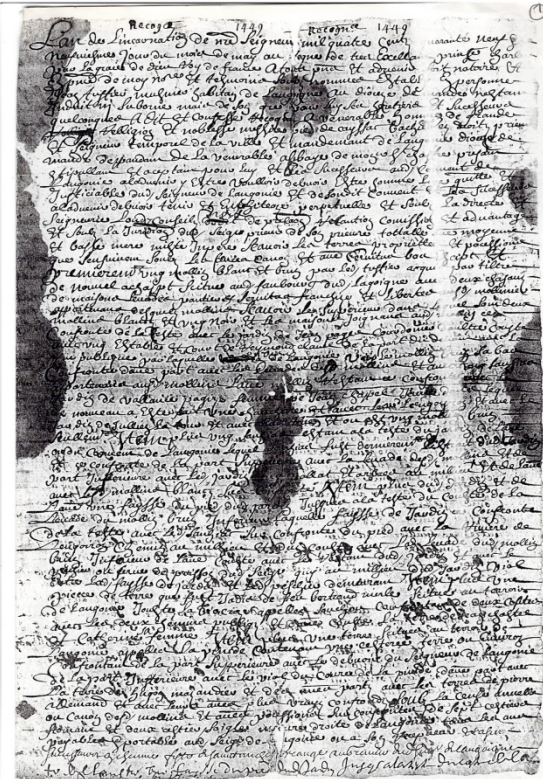
une **chaucière (tannerie de peaux)**

des **moulins blancs** et **bruns** pour froment et seigle

plus des **moulins drapiers** (foulons en 1539).

- **C'EST ENTRE 1828 ET 1856 QUE LA MAISON BOYER ÉQUIPE LES LIEUX DE MACHINES ET MATÉRIEL POUR FILER LES LAINAGES ET TISSER.**

Acte officiel DE 1449 traduit par Michel EUDES



recoga

1449 recognce

L'an de l'incarnation de notre seigneur mil quatre cent quarante neuf le neuvième jour du mois de mai au règne du très excellent prince Charles par la grâce de dieu roi de France à toute jens et advenir soit notoire. En présence de moi, notaire, et tesmoin sous hommage établi. En personne jean tuffier meunier habitant de langogne au diocèse de mende n'etant induit ni suborné, mais de son gré, pour lui, ses héritiers et successeurs quelconques

A dit et confessé reconnaissance à venerable homme de grande religion et noblesse, messire pierre de cayssac bachelier en droit, prieur et seigneur temporel de la ville et mandement de langogne, diocèse de mende, dependant de la venerable abbaye de m? st chaffres, present stipulant et acceptant pour lui et ses successeurs audit couvent de langogne à l'avenir, y etre, vouldois, de voir etre, somme lige quittes et justiciables dudit seigneur de langogne et dessoudit couvent et ses successeurs à l'avenir devaient tenir en enfiteose perpétuelle et sous la directe et seigneurie soudit conseil (droit de précaution, commission et avantage et sous la juridiction dudit seigneur prieur de ses prieures totale aux moyenne et basse mere mixte impere

Scavoir les terres, propriétés et jouissances ...

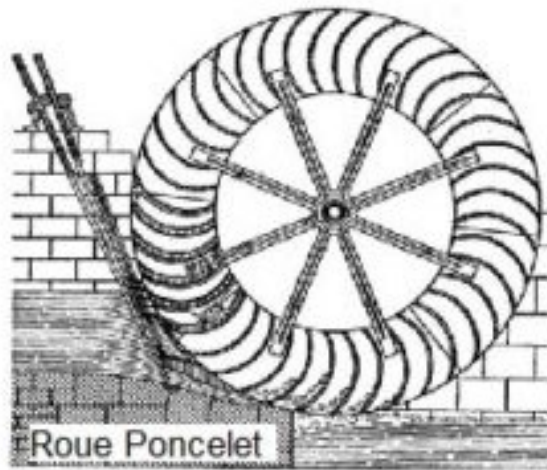
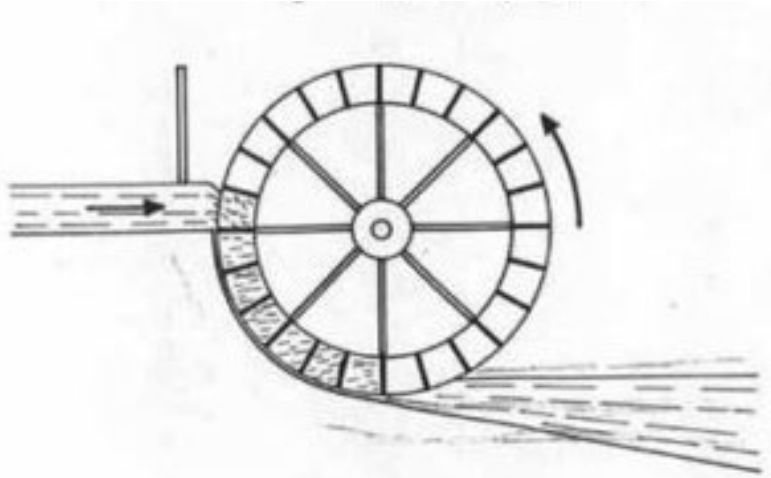
1554

Mémoire ...cognissance faite par jacques tuffier meunier à messire robert de la tour, prieur et seigneur de Langogne le 6 avril 1554 reçue par maitre jacques chanton notaire royal de Langogne.

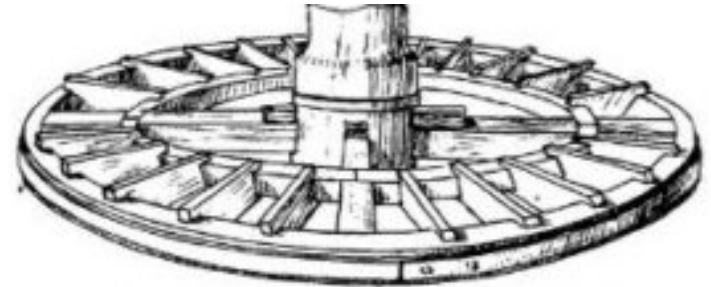
L'an mille cinq cent cinquante quatre et le sixième jour du mois d'avril après midi devant moi, notaire royal et témoin établi en personne jacques tuffier meunier de la ville de Langogne, diocèse de Mende. Lequel de son gré, tant pour lui que pour ses successeurs à l'avenir, reconnaît et confesse tenir en emphytéose perpétuelle juridiction haute moyenne basse mère mixte impaire droit de lods au douzième denier prélation et avantage à messire robert de la tour prieur et seigneur de Langogne. Premièrement une maison située au faubourg de ladite ville de langogne en laquelle il y a deux moulin blancs bruns et drapiers dudit reconnaissant, avec tesins paussières et béals,roues roudils canals écluses,et levades.Tout(?) et autres facultés et libertés accoutumées et acceptées au passé dudit seigneur(?) de langogne avec les vrais et legitimes confronts conformément au contrat d'achat dudit moulin en l'année 1442 le 23ème mars par jean tuffier de messire pierre de cayssac prieur et seigneur dudit langogne reçue par maitre pierre fabri,notaire.Et encore dudepuis par la recogce dite par ledit jean tuffier audit maitre pierre de cayssac prieur et seigneur dudit langogne en 1449,le 9ème mai reçue par ledit maitre pierre fabri notaire.Et autre dudepuis,y invérée en page précédente en l'année 1504 par hilaire tuffier le troisième juin reçue par maitre lammerot notaire.Et y compris un petit pré au dessus de la maison contenant une charrette de foin ou environ le tout avec les vrais et légitimes confronts .Et toute la centine annuelle et perpétuelle tant pour ladite maison que moulins blancs,brun et drapier au pré et autres pièces de terre annoncées audit accept et reconnaissances précédant,avec leurs servitudes décrites et exprimées audit contrat d'achat de 1442 et auxdites reconnaissances,de sept cestiers froment,mesure de langogne,payable et portable dans le grenier du seigneur de L à chacune fête st michel archange.

Et outre ce,ledit Tuffier confesse être tenu au seigneur prieur et à ses successeurs à l'avenir,de faire moudre aux moulins tous les blés nécessaires pour le pain de la maison ou couvent de L,moyennant le paiement de demie mouture des blés qu'ils moudront pour le pain de ladite maison ou couvent ainsi qu'il a été usage et coutume de temps immémorial,;comme il est dit au contrat dudit nouvel accept et reconnaissances précédentes.

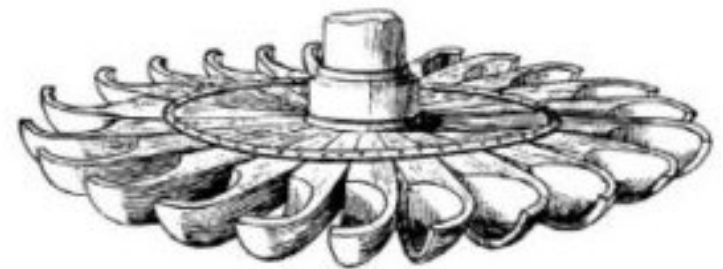
Roues verticales



Roues horizontales



Roue à godets (moulin à trompe)



Roue à pales (moulin à cuve)

B: Une « fabrique » originale, un lieu historique emblématique:

3: Par la matière première travaillée procurant ressource essentielle pour l'économie de l'Ancien Régime.

L'élevage ovin selon CHAPTAL a permis le subsistance des habitants du Gévaudan:

- Avec la transhumance et les nuits de fumature.
- Avec la mise en place de la cadisserie et ses multiples opérations de tonte, lavage; battage, cardage, filage, tissage, foulage...
et l'on peut y ajouter les actions de teinturerie avec coloration du Langouyrou en rouge (garance), bleu (pastel), jaune (genêt),
avant toute la chaîne commerciale des marchands exportant les produits fabriqués différents pour différentes clientèles.

Garance des teinturiers « *Rubia tinctorum* »

La teinture rouge est extraite des racines (rhizomes)



Genêt des teinturiers « *Genista tinctoria* »

La teinture jaune est extraite de la fleur



Pastel des teinturiers « *Isatis tinctoria* »

La teinture bleue est obtenue à partir des feuilles séchées



Les trois couleurs naturelles de laine de pays:

- La Blanche du Massif Central: B.M.C.
- La Noire du Velay : Neira
- La Bizet grise



1781 - MEMOIRE SUR LES MANUFACTURES RELATIVEMENT A LA MARQUE DES CADIS ET AUTRES, par les marchands de Marvejols (1).
F 2447 (f° 273).

Mémoire sur les manufactures relativement à la marque des cadix et autres.

Les manufactures du Gévaudan consistent dans la fabrication de diverses petites étoffes de laine, connues sous le nom de serges de Mende, escots, cadix, impériales et burates.

Ces étoffes sont fabriquées dans les villes, villages ou hameaux du païs, par les habitans, soit du produit des laines de leurs troupeaux, soit de celles qu'ils tirent de l'étranger ou des provinces voisines, d'où il résulte que chaque païsan est fabriquant, en sorte que ce ne sont point des ateliers montés comme dans les manufactures ordinaires, mais une fabrication générale diversée entre tous les individus du peuple des villes et des campagnes.

- 1° On ne pourrait astreindre la majeure partie de ces tisserands presque tous illitéraires à mettre leur marque particulière aux étoffes qu'ils fabriquent; quand ils auroient la volonté de ce conformer au pareil règlement, ils seroient dans l'impossibilité de l'exécuter.
- 2° Ces manufacturiers achettent une pacotille de laine plus ou moins considérable suivant leur facultés, ils la lavent, la font carder, filer et peigner, dans leur famille; ils la tissent eux-mêmes, s'ils ont des métiers, ou bien ils employent des tisserands mercenaires.
- 3° Lorsque la pièce est sortie du mettier, le propriétaire la porte à la ville de marché la plus prochaine où elle est vendue, inspectée, mesurée et payée comptant par l'acheteur.
- 4° Les villes de marché du Gévaudan sont Mende, Marvejols, où réside l'inspecteur, La Canourgue, St-Chély et Serverette; les négocians de Marvejols, de St-Léger et de Mende se rendent dans ces villes toutes les semaines les jours de marché et les jours de foire, il y achettent les étoffes et les font transporter chez eux pour les faire fouler, teindre et aprêter; ils les expédient ensuite à leur destination.

DE L'INDUSTRIE

FRANÇOISE,

PAR M. LE COMTE CHAPTAL,

Ancien Ministre de l'Intérieur, Membre de l'Académie royale
des Sciences de l'Institut, Grand-Officier de la Légion-d'Hon-
neur, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Michel, etc. etc. etc.

Les nombreux troupeaux que l'on élève dans les montagnes du Tarn, de l'Aveyron et de la **Lozère**, la population de ces pays arides disproportionnée avec les moyens d'existence, la terre qui se refuse aux travaux de l'agriculteur pendant six mois de l'année, ont dû naturellement y fixer la fabrication du gros lainage; et c'est surtout **dans ces départemens** et dans quelques autres de même nature, **qu'on fabrique les grosses serges, les tricots, les cadis, les molletons, les draps croisés, les frisons**, etc. Dans les habitations disséminées sur ces montagnes, chaque ménage a un ou plusieurs métiers de fabricant; pendant les

longues soirées d'hiver, et lorsque la rigueur des frimas ne permet plus de travailler la terre, **toutes les femmes cardent ou filent la laine**, et les **hommes tissent l'étoffe**. C'est ainsi que se confectionne, avec la plus grande économie, cette immense quantité de tissus grossiers qui servent à l'usage du peuple. La vente de ces étoffes se fait dans les villes du voisinage, où des **marchands les achètent pour les expédier dans toute la France et à l'étranger**.

Situation des centres textiles en 1708 en Languedoc.

Langogne

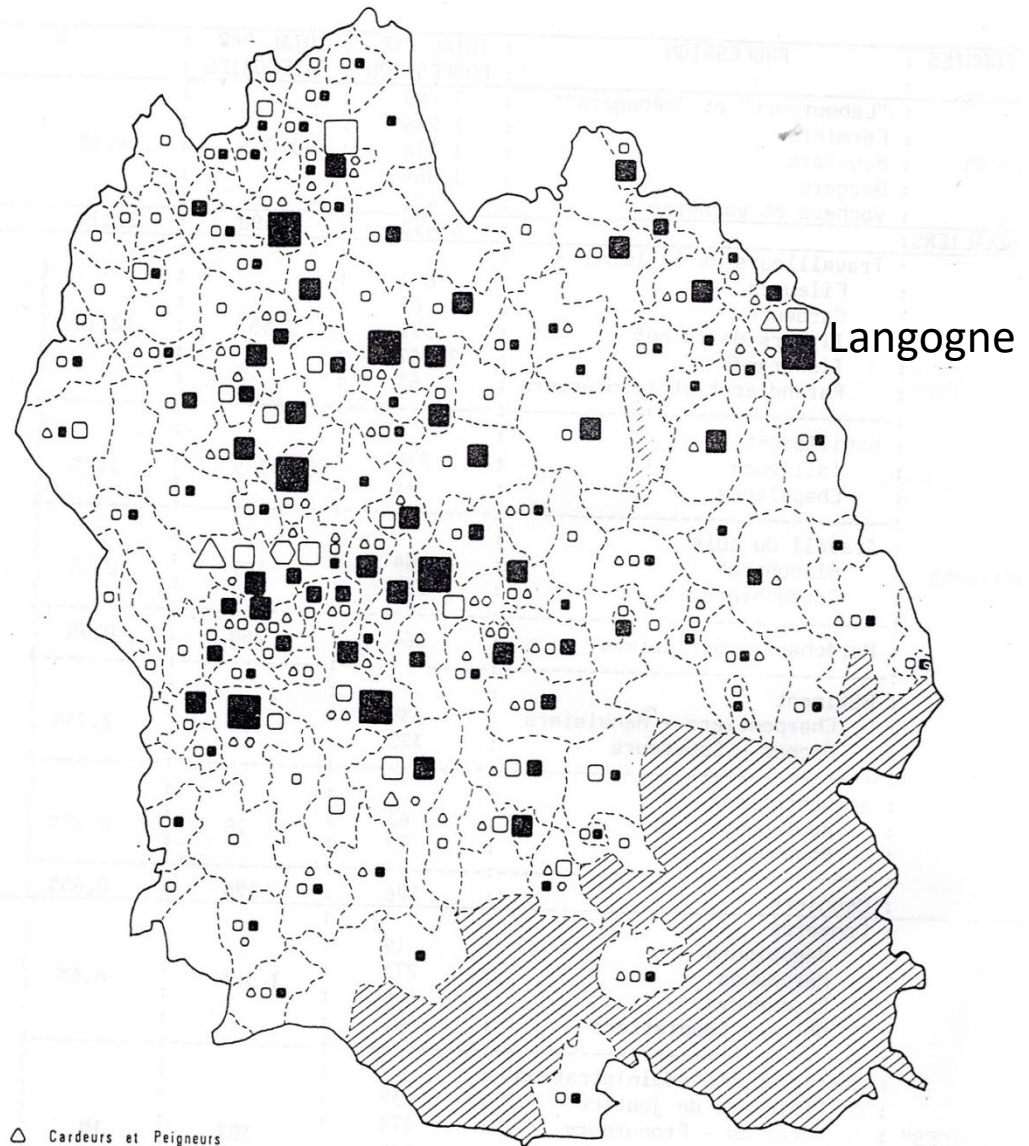


F R R A N Ç E

- manufactures royales
- draps pour le Levant
- draps pour le Royaume, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne
- étoffes de laine : pinchats, droguets, bayettes ou flanelles, ratines, impériales (ou sempiternes, perpétuanes, anacostes) finettes ou moletons, serges, razes, sargues, burats
- cordelats
- cadis
- étoffes mélangées

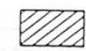
Cette Carte Routière Générale
a été dressée sous la direction de M. DUCROS,
Ingénieur-Directeur des Travaux publics
dans l'enquête de 1708 replacés sur une copie de la carte routière générale du Languedoc dressée
par M. DUCROS, Ingénieur, directeur des travaux publics de la province et gravée aux frais des États par Berthault
et gravée par BERTHAULT, en 1789.

Travailleurs du textile à travers tout le Gévaudan notamment Langogne en 1736

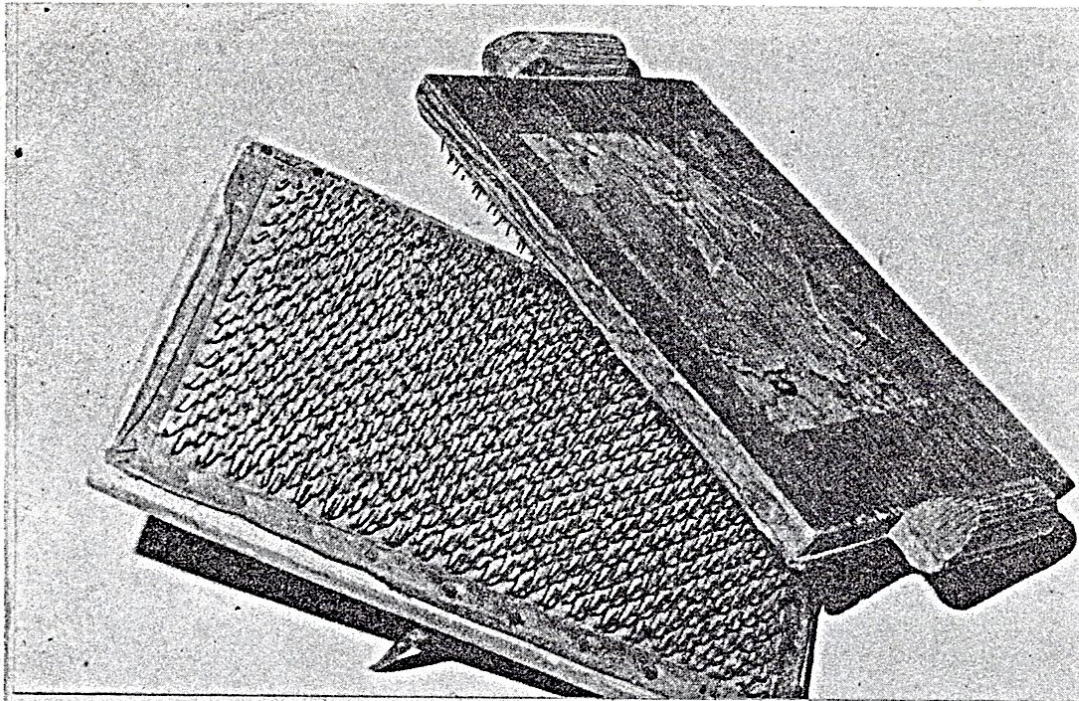


- △ Cardeurs et Peigneurs
- Fileuses
- Tisserands
- ⬡ Parandiers et Teinturiers

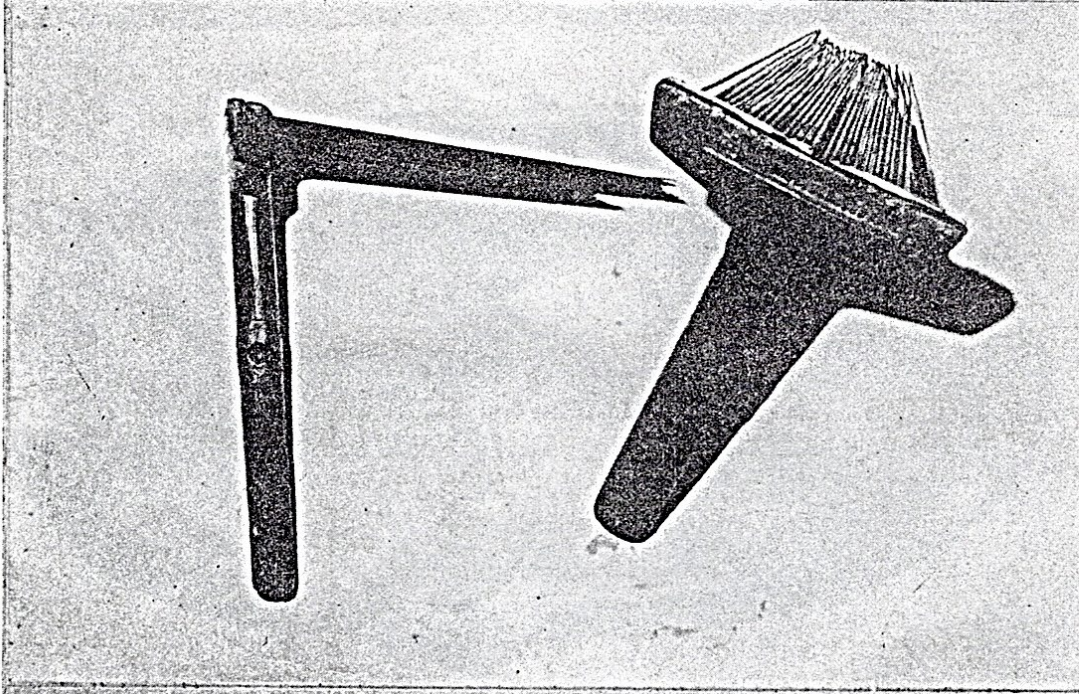
△○○ △□○ △□⬡ △□⬡⬡
 1 à 10 11 à 20 21 à 50 + de 50

 Région dont on ne dispose
d'aucune donnée

0 5 10 15 20 Km



Une paire de
cardes



Deux peignes

Fileuses à la quenouille



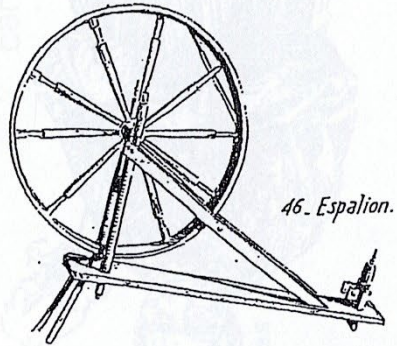
41. St-Jacques-des-Blats.



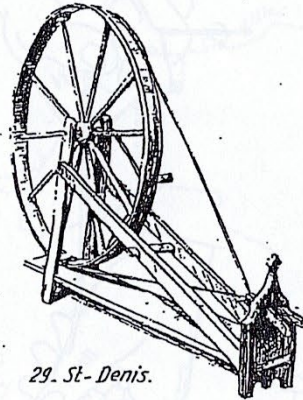
10 SW. Monlet.



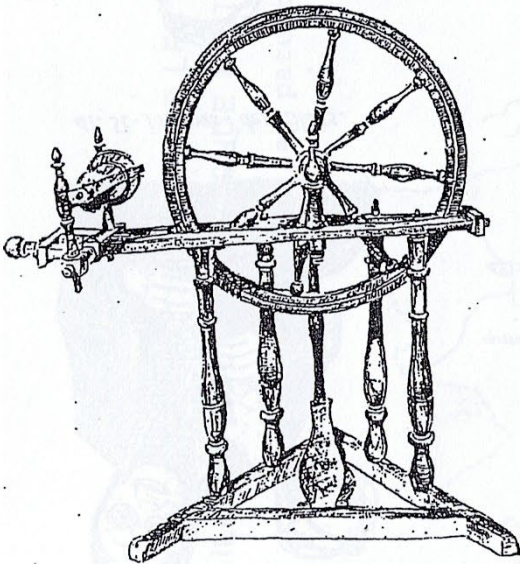
Différents rouets



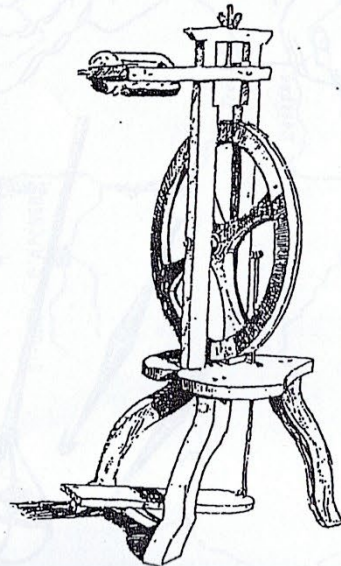
46. Espalion.



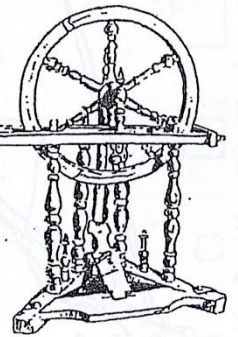
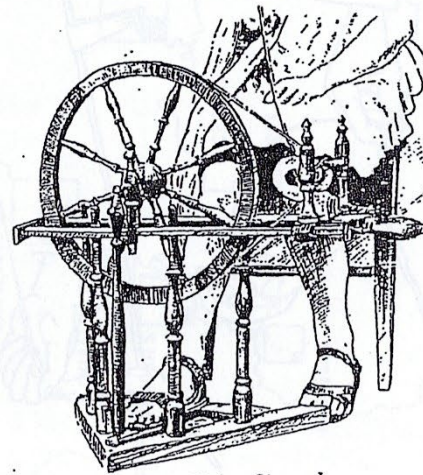
29. St-Denis.



25. Le Malzieu.



17. La Chevade.



25. Le Malzieu.

1759

ETAT GENERAL DES MARCHANDISES
 en Cadifferie, achetées aux Foires & Marchés du Pays
 de Gevaudan, pendant la courante année mil sept
 cens *Cinquante neuf*

LIEUX.	QUALITEZ.	NOMBRE.	PRIX de la Pièce.	PRODUIT nombre.	PRODUIT TOTAL
MENDE.	Serges	20133	230-10	614056-10	692993-10
	Efcots	1079	57-10	61972-10	
	Cadis à la Dauphine.	917	18-10	16964-10	
MARVEJOLS	Serges	4851	27-10	133402-10	458347
	Imperiales	4429	25-10	112939-10	
	Cadis Refoulés	8978	22-10	212005-10	
LA CANOURGUE.	Cadis Refoulés	13379	22-10		301027-10
ST. CHELY.	Serges	1865	27-10	51247-10	400004-10
	Cadis de Montagne.	17886	19-10	348717-10	
SERVERETTES.	Serges	10447	27-10		287292-10
MALZIEU.	Serges	418	27-10	11595-10	68278-10
	Cadis de Montagne.	2394	19-10	56683-10	
SAUGUES.	Cadis de Montagne.	2238	18-10		41103-10
LANGOGNE.	Burattes	899	<i>par Courant à 12 sols 68. L'annee</i>		33620-10

1736

TABLEAU I.

1736 - LA POPULATION ACTIVE DU GEVAUDAN D'APRES LA "RECAPITULATION GENERALE... DES GENS DE TOUTES CONDITIONS ET PROFESSIONS DIFFERENTES... DU PAYS DE GEVAUDAN" (C 467).

CATEGORIES :	PROFESSION	TOTAL PAR PROFESSION	TOTAL PAR CATEGORIES	%
PAYSANS	"Laboureurs" et "ménagères"*	7 748		
	Fermiers	1 246		
	Bouvier	1 716	13 045	44,5%
	Bergers	1 864		
	Vachers et vachères	471		
		6 490	6 490	22,1%
JOURNALIERS :	Travailleurs de la laine			(
	Fileuses	891)
	Cardeurs	65		(
	Tireurs de laine*	371	3 557	12,1%
	Tisserands	2 167		(
	Parandiers* et teinturiers	63		(
)
	Habillement			(
	Taillieurs	334	375	1,3%
	Chapeliers	41		(
)
ARTISANS	Travail du cuir			(
	Blanchers*	64	197	0,7%
	Cordonniers	133		(
)
		264	264	0,9%
				(
)
				18,15%

Importance de l'élevage du mouton dans l'économie agro-pastorale

Le mouton fournit laine, lait, viande, cuir, engrais naturel (fumature). Au 18^{ème} à Langogne, le travail de la laine, selon Leslie Page Moch, occupe plus de 1000 personnes. Il y a plus de 200 métiers à tisser disséminés dans les maisons. Pendant les longues journées d'hiver (de Toussaint à Pâques) les enfants cardent, les femmes filent, les hommes tissent burattes, serges, impériales, escots, cadis.

Les produits fabriqués à partir de 1745 sont vendus sous la halle à des marchands ou leurs commissionnaires. Les produits achetés sont passés au foulon avec des maillets en bois pour resserrer les fibres.

Deux marchands de Langogne: RODIER et De CAHUZAC exportent dans toute l'Europe: Rome, Milan, St Petersburg, Hanovre.....

1812-1825 - LES CORRESPONDANTS D'UN MARCHAND DE MARVEJOLS.
1. J 55.

Liste des villes citées dans le livre de correspondance commerciale de Boissier et Cie à Marvejols.

Villes	Nombre de correspondants	Villes	Nombre de correspondants
Aix	3	Naples	1
Alais	1	Nasbinals	1
Anduze	1	Nimes	8
Annonay	6	Oloron	5
Antrenas	1	Orléans	1
Avignon	2	Orthez	1
Banassac	1	Pamiers	1
Bayonne	16	Pampelune	1
Bordéaux	2	Paris	14
Brioude	2	Pau	2
Chanac	1	Peyrelau	2
Chaudesaigues	1	Pradelles	1
Cheminade	1	Le Puy	3
Clermont	12	Puyserda	2
Culture	1	Riom	1
Espalion	2	Rive de Gier	1
Fabrègues	1	Roanne	1
Florac	1	La Rochelle	1
Ispagnac	1	Rodez	6
Langogne	6	St-Affrique	1
Lasalle	1	St-Alban	2
Lavaur	1	St-Chély	2
Limoges	5	St-Côme	1
Lodève	1	St-Flour	6
Lyon	7	St-Geniez	8
Le Malzieu	1	St-Hippolyte	1
Marseille	10	St-Jean Pied de Port	1
Massiac	1	Saugues	1
Mende	18	Serverette	2
Milan	1	Toulouse	14
Milhau	3	Valencia	1
Mirande	1	Valladolid	1
Montauban	7	Villefort	1
Montgros	1	Villefranche	1
Montlouis	1	Vitoria	4
Montpellier	30	Voiron	1
Murat	1	Divers	10

B: Une « fabrique » originale, un lieu historique emblématique

4: Par la présence de machines témoins de la révolution industrielle qui font de la Filature des Calquières un monument historique

La mule jenny

Inventée à la fin du dix huitième siècle par des ingénieurs britanniques, la jenny est une machine à filer qui développe et multiplie le principe du rouet.

Transformée au cours du dix neuvième siècle où elle apparaît en France, elle devient mule jenny et s'installe dans toutes les fabriques.

Son nom vient du nom de la fille du premier inventeur, Jennifer Hargreaves.

A partir du voile qui sort des cardes, la laine est étirée à l'aide du chariot puis tordue sur les broches de manière continue jusqu'à obtention d'un premier fil.

Celle de la filature des Calquières est d'un modèle assez ancien, probablement construite dans un atelier de mécanique des Ardennes au début du dix neuvième siècle, et qui peut comporter jusqu'à 140 broches par module de vingt.

Elle constitue l'appareillage essentiel de la filature, et permet de transformer 1 kilo de laine en plusieurs kilomètres de fil.



Loulou actionnant la MULE JENNY



Carnet d'entretien de la MULE JENNY de Langogne

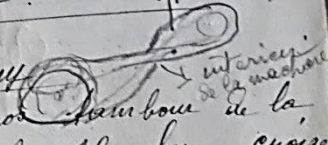
168

Mull - Jenny

Grosse corde de la Mull Jenny
27 mètres

Réglage du balancier
à une main de la pointe du fusreau comme
hauteur et à 1 cent en arrière des fusreaux
en faisant l'équerre avec le mètre en
métal.
Le contre balancier à une main du fusreau
comme écartement et à une main
aussi comme hauteur.

Courroie de la 2^e Mull Jenny
Un bout ^{part} au haut du gros tambour de la
grande transmission gros trou du plancher. croise
au milieu passe dans la fourchette. passe
sous la poulie folle. le contourne au haut
croise au milieu passe par les ^{part} trou
des planches pour prendre par dessous
le gros tambour de la grande transmission
éviter que la courroie soit forcée.
Courroie tournée du volant
fait le tour du volant passe ^{part} trou qui est dessus sur la poulie
gorge côté intérieur - fait le tour de la poulie à gorge et
revient au volant en étant à l'extérieur ^{part} trou
au moins 20 cent.
aponce de la grande corde de
au moins 20 cent.
aponce des courroies en général 10 à 15 cent.



169

Corde de chanvre (guide chariot) de la Mull - Jenny

Côté du volant du tour - prend à 8/9 cent de
la tige de fer (hauteur du plancher au point fixé à la
tige de fer)
prend la 1^{re} gorge ^(celle d'en haut) de la 1^{re} poulie, croise
en dessus au milieu du tour
prend la 1^{re} gorge ^(celle d'en haut) de la 2^e poulie
et se fixe au tour ^(au tour) derrière la
tour.

Côté de la porte se fixe à la tige de fer
à environ 10 cent de hauteur prend la 2^e gorge
de la 1^{re} poulie croise au milieu ^(celle d'en bas)
en dessous prend la 2^e gorge ^(celle d'en bas) de la
2^e poulie et fixe au tour sur
la tige du tour.

Important Nouvelle roue 21/1/38
la bride de la Grande poulie de 2m40 est à 13 cent, saut de
flaque de cette poulie
côté de la porte la bride est à 9 cent, saut de la
flaque de la grande roue
côté de la courroie la bride est à 18 cent de la flaque
saut est à 3 cent de la flaque

1880

ARRONDISSEMENTS.	CENTRES de FABRICATION.	INDICATION des INDUSTRIES.	NOMS des FABRICANTS.	NOMBRE D'OUVRIERS employés.	SALAIRE MOYEN des OUVRIERS.
	Marvejols	Filature de laine	M ^{re} Aigouy, Desjardins, Ollier et Gallambier	200	1.75
	Chirac	id	Fony et Bastide	10	1.75
	Banapac	id	Crenier	5	1.70
	Pin Morier	id	M ^{re} Mapebaud, nie Piliot	6	1.50
	Culture	id	Perpète	1	1.50
	Marvejols	Eclairage d'étoiles pour les communaux	Ollier, Calanier, M ^{re} Aigouy, Amédée Bardon, Gaget, Roujon, Galtier, Housier, Chapelle et Bournet	180	1.50
	S ^t Chély d'Apreher	id	Signéde	8	1.50
	Marvejols	Tannerie	Douget, Alaux, Boris, Rigol, Gayssac et Gibimal	14	2.50
	La Canourque	id	Fages, Dortalier et Charbonnier	10	2.25
	S ^t Chély	Mégnifierie et parcheminerie	Bosse et Nadal	5	2. "
	Malbriem Ville	id	Touret et Constant	5	2. "
	Marvejols	Teinturerie	Quitard et Hostin	8	2. "
	La Canourque	id	Bernon et Fabre	6	2. "
	Serwerette	id	Duraud	3	2. "
	Malbriem	id	Astruc et Bataille	6	2. "
	S ^t Léger de Bayre	Mines de plomb argentifère	Société nationale d'exploitation des mines, 16 rue Grange Batelière, Paris	15	3.75
	Auxillat	Fabrique de chaux hydraulique	Benjamin	10	2. "
	Marvejols	Minoterie	M ^{re} Aigouy	6	2. "
	La Canourque	id	Caplat et Alla	6	2. "
	Estret	id	Blang...	5	1.50
	Malbriem	Quilnerie	Vache	5	1.50
	Marvejols	Fabrique de sabots	Il ya un nombre assez considérable	150	1.50
	La Canourque	id	de fabricants de sabots		

Marvejols

ARRONDISSEMENTS.	CENTRES de FABRICATION.	INDICATION des INDUSTRIES.	NOMS des FABRICANTS.	NOMBRE D'OUVRIERS employés.	SALAIRE MOYEN des OUVRIERS.
Florac	Florac	Carmeries	Bourbon	2	1.90
		Coutellerie	Vidal	"	"
			Dupont	"	"
		Poënerie	Martin	2	1.80
		Fabrique de sabots	Divers	9	1.75
	Meyrueis	Chapellerie		20	2.50
		Mégennerie	8 ^{me} Pétres	4	2.70
		Ardoisiers	Sequier	3	3.00
		Filatures de laines	Chamade et Bayle	15	2.11
		Cissage de laines	Divers	8	1.75
	Vialas.	Miner de plomb argentifère	Couragne	220	3.00
		Chapellerie	Causage	1	2.50
		Fabrique de sabots	Castan	2	2.50
		Coutellerie	Francerin	1	2.50
Mende	Langogne	Cissage de laines	N ^o Berger	8	2 fr.
	Villafort	Fabrique de laine	Charles	1	2 fr.

ACTIVITE FILATURE AUX 19^{ème} ET 20^{ème}

Production et clientèle

De la documentation consultée il ressort:

- Que la filature de Langogne a compté jusqu'à **360-400 broches** vers 1850 et 5 métiers à tisser. « Que faire du rouet de nos fileuses depuis l'invention de la mule jenny ? »
- Qu'il y a eu jusqu'à **15 employés** vers 1880, éclairés par lampe à huile ou à pétrole jusqu'en 1910 où arrive l'électricité, alors qu'à la même époque, on compte **8000 broches dans les 3 usines de Marvejols avec 205 ouvriers.**

- Qu'il y avait 3 grandes sortes de clients:

les communautés religieuses, (lien burattes bure bureau)

l'armée: la filature est en lien avec Caldier fournisseur du ministère de la guerre, notamment pour les « re-foulés »

et les habitants du pays qui échangent leurs laines contre du fil à 5 ,6, 12 brins pour tricoter chaussettes....

- Que la fabrique est soumise aux aléas climatiques qui peuvent empêcher le fonctionnement de la roue: sécheresses, gels....et crues comme celle de 1888...
- Que l'établissement entretient relations commerciales avec Limoges, Langeac, Vienne ,Lyon, Paris Issoire, Alès, Nîmes, Firminy.....

L'invention des machines anglaises a supprimé des emplois, des fileuses sont devenues dentellières



Fileuses



LANGOGNE (Alt. 913 m). — Groupe de Dentellières.

Dentellières



C. Artige fils, éditeur, Aubenas (Ardèche)

LANGOGNE. - Rue du Collège - Un Groupe de Dentellières

LE DECLIN DES FABRIQUES

HYPOTHESES SUR LES CAUSES

- La concurrence du coton.
- Le non investissement vers des machines plus perfectionnées et des énergies nouvelles: à Langogne on est resté à l'eau vive. (on n'est pas passé ici à la machine à vapeur!)
- Au plan local l'arrivée des chevaux du rail en 1870 a fait diminuer les coûts de transport, cela a facilité l'élevage de veaux de boucherie. On expédie par wagons les animaux vivants ou abattus, en particulier veaux et porcs vers des villes comme Paris, Lyon.....

A titre indicatif →

REGLEMENT INTERIEUR D'UNE FILATURE CEVENOLE

Article Premier : Les fileuses doivent obéissance et soumission aux personnes chargées de les surveiller tant à la maison qu'à la filature.

Art. II : Au premier coup de sirène, c'est-à-dire 5 heures et demie du matin, les fileuses devront se lever et procéder à leur toilette afin d'arriver à la filature 5 minutes avant le commencement du travail, c'est-à-dire 6 heures précises.

Art. III : Il est expressément défendu de manger ou de garder des comestibles dans le dortoir, qui doit être tenu dans un état de propreté absolu. Toutes les semaines, deux ouvrières seront désignées à tour de rôle par la surveillante, pour balayer les locaux et vider les eaux sales.

Art. IV : Les fenêtres des dortoirs devront être tenues ouvertes pendant la journée, les lits seront découverts pour permettre l'aération de la literie jusqu'à 8 heures du matin.

Art. V : Pendant le repos du matin de 8 à 9 heures, chaque ouvrière devra faire son propre lit, et secouer avec soin les draps et les couvertures.

Art. VI : Pendant le repos, les ouvrières peuvent se promener et se distraire dans la cour attenant à leur logement ; elles ne doivent aller en ville que pour faire

les achats qui leur sont indispensables, après en avoir obtenu l'autorisation de la surveillante.

Art. VII : Il est absolument défendu d'aller en ville sous aucun prétexte.

La porte de la maison donnant sur la rue sera fermée à 6 heures l'hiver, 9 heures l'été, celle donnant sur la cour à 8 heures l'hiver, 9 heures l'été. Celles qui après les heures indiquées iraient en ville sans l'autorisation préalable de M. le Directeur, seraient congédiées et perdraient leur droit au voyage aller et retour.

Art. VIII : Conformément à l'article VII ci-dessus, seraient aussi renvoyées les ouvrières qui se feraient remarquer par une tenue et une conduite peu convenables.

Art. IX : Après 9 heures du soir, les lumières seront éteintes, tant au dortoir qu'au réfectoire, et les ouvrières devront être couchées et garder le silence.

Art. X : Les ouvrières doivent assister aux offices le dimanche et les jours fériés.

Art. XI : Toute infraction au nouveau règlement sera sévèrement réprimée, soit par une amende, une corvée supplémentaire ou l'exclusion.

H. BERTRAND

NOTE

Les filatures embauchaient des jeunes filles dans toutes les Cévennes. Elles payaient les déplacements. A partir de 1904 les horaires de travail furent les suivants : 6 à 8 heures : « petit déjeuner » ; 9 à 13 heures : déjeuner, soit dix heures par jour ; 14 à 18 heures.

Source : Exposition des « Amis de la Vallée Borgne », été 1974. Saint-Jean-du-Gard. Document d'époque imprimé.

C: Une histoire associative de trente ans

1: Loulou ENGLES descendant de la famille BOYER parente avec les SEVENE de Marvejols ayant développé manufactures.

Une famille dans le textile, originaire de Marvejols parente avec les SEVENE.

Jacques BOYER est marié en **1761** avec Jeanne SEVENE.

En **1802** Bonaparte accompagné de Joséphine et du ministre Chaptal visite à Rouen la manufacture des frères SEVENE. Jacques est le père de Pierre qui en 1828 acquiert une maison rue des Calquières qui devient la filature.

1871: mort de Pierre père de Toussaint.

1876: mort de Toussaint-Henri BOYER, faisant une veuve née Sophie MICHEL qui va diriger la filature comme veuve BOYER jusqu'à sa mort en **1908**.

C'est alors le gendre, Henri-Léon ENGLES marié à une fille de la veuve qui gère la filature de **1908 à 1912**.

1912: mort de Henri, avant son épouse en **1917**.

LA FILATURE REVIENT AU FILS LOUIS-EUGENE, PUIS AU PETIT FILS LOUIS ENGLES « NOTRE LOULOU », DERNIER PROPRIETAIRE PRIVE qui travaille à la filature depuis 1949 et qui la dirige depuis 1978.

1992: Le bâtiment est racheté par la mairie de Langogne après fondation d'une association présidée par Mr Daniel PLANES pour un projet qui débouche en **1994** sur le musée (photos puis souvenirs oraux).

Le Premier Consul visite la manufacture des frères Sevène

Les industriels du textile

Tableau : Le Premier Consul visite la manufacture des frères Sevène à Rouen, novembre 1802, peint à la sépia par J.-B. Isabey, Château de Versailles.

A l'automne 1802, Bonaparte visite la manufacture des frères Sevène à Rouen. Il est accompagné de Joséphine, de Chaptal — alors ministre de l'Intérieur et conseiller très apprécié du Premier Consul pour les questions économiques — et de Beugnot (préfet de la Seine-Inférieure et également conseiller de Bonaparte). Edouard Sevène présente à Joséphine une étoffe fabriquée dans ses ateliers, tandis que Bonaparte félicite devant Chaptal (à sa droite) un des ouvriers, employé là depuis 53 ans. Derrière eux, on distingue le cadre des métiers à tisser le coton.

C'est en 1791 qu'Edouard Sevène, originaire de Marvejols, reprend à Rouen les deux manufactures de tissus de Saint-Sever (fabrique de velours) et d'Oissel (filature). En 1796, il fonde une société unique avec ses frères Pierre, Auguste et Louis qui ont formé une maison de commerce à Paris ; l'ensemble réunit un capital de 600 000 F. Au début du Consulat, la manufacture rouennaise est extrêmement prospère. C'est un pôle important du développement de la mécanisation et, par la suite, de l'augmentation de la production. En 1806, les fileurs du département de la Seine et ses environs, dont les frères Sevène, s'unissent pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il prohibe l'importation des cotons étrangers, anglais principalement. Ils obtiennent gain de cause par un décret qui préfigure le blocus. Ils peuvent ainsi développer leur production pour fournir les fabricants de toiles peintes qui avaient l'habitude de se procurer leurs cotonnades à l'étranger.

Documentation
Pédagogique
6082 - Diapositive 3

Portrait de M. ENGLES,
propriétaire de la
Filature des Calquières
à Langogne. - (1927-1928)

Louis-Eugène



C: Une histoire associative de trente ans

2: Travaux et inauguration

Restauration du
bâtiment après rachat
par la mairie en 1992.
Rôle de l'architecte
BOYER et diverses
entreprises.



Inauguration du musée de la Filature 1994



Inondation de 1994: Loulou, le Président Planes et le technicien Collange



Un ministre à la filature juillet 2001



Michel DUFOR secrétaire d'état au Patrimoine



Avec Monsieur J.C. CHAZAL Député de Lozère



Ici avec Monsieur FARGEAS Préfet de Lozère et
Monsieur SURJOUS, Maire Conseiller Général de
Langogne

Inauguration d'une exposition



RÉNOVATION 2015: au fil d'une belle histoire

La MAIRIE, dirigée par Guy MALAVAL, avec le soutien de la REGION présidée de 2004 à 2010 par Georges FRECHE «amoureux de la MULE JENNY», procède à l'installation d'un **ascenseur** et la mise en place d'une nouvelle attraction, une **salle ludique** dans le cadre du projet, «le Monde de Filaine», avec révision et réglage des machines.

La Filature des Calquières a 25 ans

Archives Lozère Nouvelle du 31 octobre 2019



C: Une histoire associative de trente ans

3: Passage de relais:

Après gestion associative, nouvelle phase de gestion administrative par la mairie.

Faut-il continuer cette nouvelle forme de gouvernance dans un ensemble plus vaste comme la médiathèque, la bibliothèque ?....

En guise de conclusion

La FILATURE DES CALQUIERES LIEU TEMOIN:

- Musée vivant de la révolution industrielle du 19^{ème} .
- Evocateur du passé de LANGOGNE, de ses moulins, et d'une activité textile essentielle pour tout le GEVAUDAN sous L' ANCIEN REGIME.
- Au total, le musée de la Filature c'est:
 - ✓ 30 ans de gestion associative après création d'une équipe de bénévoles et financement de la commune , l'état, la région, L'Europe...
 - ✓ 150 ans de la vie d'une Fabrique textile lainière tenue par la même famille BOYER-ENGLES.
 - ✓ Plus de 500 ans la présence d'un moulin avec activités: bladières (grains), mégissières (peaux), textiles (fouillage).....

« Fîle la laine, filent les jours,filent les souvenirs »

Chanson Fîle la laine

(de Robert MARCY, chantée par Jacques Douai)

*Dans la chanson de nos pères
Monsieur de Malbrough est mort
Si c'était un pauvre hère
On n'en dirait rien encore.
Mais la dame à sa fenêtre
Pleurant sur son triste sort
Dans mille ans deux mille peut-être
Se désolera encore.*

*Fîle la laine filent les jours
Garde ma peine et mon amour
Livre d'images des rêves lourds
Ouvre la page à l'éternel retour.*

*Hennins aux rubans de soie
Chansons bleues des troubadours
Regrets des festins de joie
Ou fleurs du joli tambour.
Dans la grande cheminée
S'éteint le feu du bonheur
Car la dame abandonnée
Ne retrouvera son cœur.*

*Fîle la laine filent les jours
Garde ma peine et mon amour
Livre d'images des rêves lourds
Ouvre la page à l'éternel retour.*

*Croisés des grandes batailles
Sachez vos lances manier
Ajustez cottes de mailles
Armures et boucliers.
Si l'ennemi vous assaille
Gardez-vous de trépasser
Car derrière vos murailles
On attend sans se lasser.*

*Fîle la laine filent les jours
Garde ma peine et mon amour
Livre d'images des rêves lourds
Ouvre la page à l'éternel retour.*



Remerciements

- Pour leurs connaissances et recherches, en particulier :
Michel WIENIN (chargé de recherche- patrimoine industriel inventaire général Languedoc-Roussillon), **Gisèle BOYER** (service éducatif des archives de la Lozère).
- Pour leur aide technique: les Amis du Patrimoine (Claude, Ginette, Jeannette, Serge..) et le personnel de la filature (Titouan, Cécile)..
- Pour son tableau: Marie-Noëlle LAPOUGE.
- Pour ses traductions: Michel EUDES.